



## Lettre Infos

du SNUipp-FSU 66 du vendredi 8 octobre 2021

### Sommaire

- Loi Rilhac
- Non remplacements
- Recours rendez-vous de carrière : mode d'emploi
- Liste d'aptitude Direction d'Ecole
- Réunions d'information syndicale
- Stages de formation syndicale du SNUipp-FSU 66
- Partir enseigner à l'étranger : webinaire du SNUipp-FSU Hors de France
- Changer de département : permutations, le webinaire du SNUipp-FSU
- Je me resyndique au SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !
- Forfait mobilités durables
- Complémentaire santé
- Infos administratives : demandes de postes adaptés, liste aptitude direction
- L'équipe du SNUipp-FSU 66 + infos de la section



**Loi Rilhac : il ne s'agit pas seulement d'une loi sur la direction, c'est bien un bouleversement du fonctionnement de l'Ecole dont il s'agit !**

L'adoption par l'Assemblée Nationale de la proposition de loi Rilhac crée un emploi fonctionnel dans les écoles sans répondre aux besoins du terrain. Une porte ouverte pour la mise en place d'un statut hiérarchique dans les écoles qui en bouleversait le fonctionnement. Cette loi repassera en lecture au Sénat le 20 octobre prochain. Le SNUipp-FSU poursuit son travail de mobilisation et d'information auprès des personnels et des parlementaires pour obtenir son abandon !

**« Refusons la proposition de loi Rilhac ! Je signe la pétition ! »**

Cette pétition peut être signée par toutes et tous, pas seulement par les directeurs et directrices !

**Il suffit d'indiquer « Je suis concerné.e par cette loi ! »**

à signer [ICI](#)

### **Pour aller plus loin :**

- [Le site Internet du SNUipp-FSU](#) et [le décryptage sur celui du SNUipp-FSU 66](#)
- [Envoyer un mail à son député](#)
- [Consulter le dossier 4 pages du SNUipp-FSU](#)
- Le tract intersyndical : <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/hierarchie-dans-les-ecoles-c-est-toujours-non>



## Non remplacements : le SNUipp-FSU mène l'enquête

Les dernières décisions de carte scolaire (auxquelles le SNUipp-FSU s'est opposé, [lire ici](#)) et le refus d'ouvrir la liste complémentaire dans notre département, font baisser le nombre de postes de brigade. **Les non-remplacements se multiplient donc dans notre département depuis la rentrée !**

Les représentants du SNUipp-FSU 66 veulent mettre ce sujet sur le devant de la scène afin de populariser cette pénurie et obtenir plus de postes pour la prochaine carte scolaire.

Pour cela, nous avons besoin de la participation de toutes et tous ! **Nous vous invitons à signaler chaque absence non remplacée en seulement quelques clics ...**

Nous avons souvent des échanges en RIS sur « comment se mobiliser ? », « que faire d'autre que la grève ? », « on n'est pas visibles », ... **Et bien voilà une action à la portée de toutes et tous !**

**[Signalez chaque non remplacement sur notre site dédié !](#)**

**[C'est par ici !](#)**



**Rendez-vous de carrière : réception de l'avis final, et si je ne suis pas d'accord ?**

**Il est possible de contester cette appréciation si elle ne vous convient pas !**

Depuis 3 ans, des collègues font appel au SNUipp-FSU 66 afin d'être accompagné.e.s dans leurs démarches. Ainsi, certains ont vu leur appréciation finale réévaluée à la hausse.

**Nous invitons les collègues à nous contacter. Nous vous accompagnerons dans votre démarche de recours !**

Attention, le recours gracieux doit avoir lieu dans un délai de 30 jours après réception de l'appréciation finale du DASEN.

Toutes les infos sur notre site Internet **[en cliquant ici](#)**



## Liste d'aptitude à la direction d'école

Vous souhaitez demander un poste de direction au prochain mouvement ? La circulaire pour l'inscription sur la liste d'aptitude direction d'école est parue ! **Attention : date limite de retour des dossiers le 25 octobre 2021 !**

*A noter : le SNUipp-FSU 66 organisera une séance de préparation à l'entretien de direction, la date sera communiquée très prochainement.*

Toutes les infos **[ICI](#)**



**Les Réunions d'Informations Syndicales (RIS) du SNUipp-FSU 66**

**La participation aux RIS est un droit ! Profitez-en !** En ligne, [sur notre site Internet](#) : le calendrier mis à jour avec les lieux exacts, les explications sur les modalités de participation, une affiche pour la salle des maître.sses.

**Mercredi 13 octobre à 09h00** : **Prades**, école élémentaire Jean Clerc

**Mercredi 13 octobre à 09h00** : **Font-Romeu** primaire Escola del Sol

**Jedi 14 octobre à 17h30** : **Thuir**, école élémentaire Jules Ferry

**Mardi 16 novembre à 17h30** : **Rivesaltes**, école élémentaire J-S Pons

**Mercredi 17 novembre à 09h00** : **Perpignan** école élémentaire Zay Curie

**Mercredi 17 novembre à 09h00** : **St Jean Pla de Corts**, salle à côté de la mairie (Square Guy Malé)



## Stage de formation syndicale

« A notre santé ! », le mardi 30 novembre 2021

**Attention, inscriptions avant le 30 octobre !**

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Stress, burn out, RPS, problèmes physiques ou difficultés rencontrées face à la crise sanitaire, connaître ses droits pour pouvoir revendiquer de travailler en santé !

La meilleure des préventions étant la connaissance de ses droits, le stage commencera par un rappel concernant vos droits en matière de santé et sur la manière de les faire valoir !

Nous tenterons de répondre aux principales problématiques du quotidien et notamment :

- A quels risques sommes-nous confrontés et comment les prévenir ? Crise sanitaire, stress, fatigue ...
- Quelles ressources en cas de difficulté : personnes, dispositifs ?
- Congé maladie, accident de travail : comment, pourquoi ?

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

[Consultez le programme complet des stages de cette année en cliquant ici](#)



**Enseigner à l'étranger en 2022/2023 :**

**Webinaire du SNUipp-FSU**

**le mercredi 13 octobre 2021 de 13h30 à 15h30.**

Le syndicat présentera les différentes possibilités qui s'offrent aux enseignant·es du 1er degré pour partir enseigner à l'étranger, les textes et les calendriers de recrutement. Des spécialistes de ces questions pourront conseiller les participant·es et répondre à leurs questions.

**Je m'inscris [ICI](#)**



**Changer de département : permutations nationales**

## webinaire du SNUipp-FSU

le mardi 9 novembre de 20h30 à 22h30

Le fonctionnement et le calendrier des permutations informatisées vont être bouleversés dès cette année avec l'introduction d'un mouvement national sur des postes à profils, que les DASEN sont actuellement en train de cibler dans les départements.

**Pour tout savoir sur ces opérations, inscrivez-vous au webinaire [ICI](#)**



### Je me syndique au SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !

- Parce qu'un jour, les collègues du SNUipp-FSU 66 vous ont donné **une info**, un conseil, **vous ont accompagné.e** lors **d'une audience**, ont soutenu **vos démarches** auprès de l'administration.
- Et parce qu'un jour, **d'autres collègues** en auront peut-être besoin.
- Parce que **vos représentant.e.s au SNUipp-FSU 66** sont des collègues qui partagent les mêmes interrogations que vous.
- Parce que vous pensez que le SNUipp-FSU 66 a besoin d'être renforcé pour **défendre le service public d'éducation** en toute indépendance grâce aux seules cotisations de ses adhérent.e.s.
- Parce que le SNUipp-FSU, c'est un syndicalisme de **propositions** mais aussi qui sait **(se)mobiliser**.
- Parce que comme d'autres droits, **le droit syndical** n'est jamais définitivement acquis et qu'il mérite d'être préservé.

**Parce que vous pensez qu'ensemble on est plus forts, rejoignez-nous !**

[Le bulletin d'adhésion pour adhérer par chèque ou en prélèvement ici](#)

[Le lien pour adhérer en ligne ici](#)



### Forfait mobilités durables

Vous effectuez vos déplacements professionnels en covoiture, en vélo ou en vélo électrique ?  
Demandez le versement du « Forfait mobilités durables » d'un **montant annuel de 200 euros** !

Toutes les précisions sur notre site [ICI](#)



### Complémentaire santé

Le décret n° 2021-1164 du 8 septembre 2021 ouvre le droit à la prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations payées par l'agent.e en matière de complémentaire santé. Il entrera en vigueur au **1er janvier 2022**.

Ce décret constitue une phase transitoire dans la prise en charge par l'Etat d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire. Elle évoluera, à terme. Le montant est fixé à **15 euros brut par agent.e et par mois**.

La MGEN, et peut-être d'autres complémentaires ont déjà envoyé l'attestation à transmettre à l'employeur. Les services départementaux ne sont pas en mesure de gérer la réception et l'archivage de ces documents ; gardez cette attestation en attendant qu'on vous la demande.

Un dossier complet sur ce sujet sera disponible pour les adhérents au SNUipp-FSU 66.

## Informations administratives

Demandes d'affectation et de maintien sur postes adaptés : les infos [ICI](#)

Liste d'aptitude direction d'école : les infos [ICI](#)

Circulaire sur les autorisations d'absences : les infos [ICI](#)

Circulaire sur les demandes de congés : les infos [ICI](#)

## Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !



Pour nous joindre : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) ; 04 68 50 78 44

Nos permanences au siège du SNUipp-FSU 66 (18, rue Condorcet à Perpignan) :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h
- le mercredi matin de 9h à 12h

### **Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !**

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 9 militant.es, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

**Je me syndique [ICI](#)**

**Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>**

**SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>**

**compte twitter : [@snuipp66](https://twitter.com/snuipp66) Facebook**

**TEL : 04.68.50.78.44**

***Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)***

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**